



68^{ème} Session de l'Assemblée générale des Nations Unies

Point 65a de l'ordre du jour

Promotion et protection des droits de l'enfant **Promotion and protection of the rights of the Child**

New York, le 17 octobre 2013

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse félicite les différents titulaires de mandat dans le domaine des droits de l'enfant pour leur collaboration. Les résultats du rapport du Secrétaire général sur la collaboration au sein du système des Nations Unies en matière de protection de l'enfant soulignent qu'il existe une bonne coordination et un soutien mutuel entre les mandats complémentaires dans l'objectif de faire progresser l'agenda en matière de droits de l'enfant.

Monsieur le Président,

Nous nous associons à l'appel lancé par la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés qui exhorte les Etats ne l'ayant pas encore fait à ratifier le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés. Il exhorte également les Etats à établir des contacts au sein de leurs sphères d'influence pour que soit mis un terme aux souffrances infligées aux enfants pris au piège d'un conflit armé.

Le projet de lignes directrices de Lucens pour la protection des écoles et des universités contre l'utilisation militaire durant les conflits armés est une étape importante pour empêcher que ces établissements ne soient exploités à des fins militaires si un conflit devait éclater.

Lors de conflits armés, de catastrophes et de situations consécutives à des conflits ou des catastrophes, les violences sexuelles et sexospécifiques systématiques, commises à large échelle, sont courantes, et les auteurs de ces actes restent souvent impunis. La Suisse appelle à un engagement accru pour mettre un terme à l'impunité persistante, en particulier pour les crimes commis non seulement contre les filles mais contre tous les enfants, lors de conflit armés et de catastrophes. Il est de la responsabilité des Etats de veiller à ce que des enquêtes efficaces soient menées et à ce que les auteurs de tels actes soient poursuivis en justice et sanctionnés.

Monsieur le Président,

La défense et la promotion des droits des filles est aussi une priorité de la Suisse tant au niveau intérieur qu'à l'échelle internationale. Si de grands progrès ont été réalisés pour mettre en place des systèmes de défense des droits de l'homme cohérents, des disparités entre les genres persistent à travers le monde. L'égalité des sexes permettrait de libérer le plein potentiel de la moitié de la population mondiale et contribuerait pour beaucoup à l'éradication de la pauvreté, au développement durable, à la paix et à la sécurité ainsi qu'au respect des droits de l'homme.

La Suisse salue les efforts constants déployés pour mettre fin aux mariages précoces et forcés, qui sont à la fois une violation grave des droits de l'homme et une pratique traditionnelle préjudiciable, source de traumatismes mentaux et physiques chez les victimes. La première résolution sur les mariages d'enfants, précoces et forcés adoptée en septembre de cette année au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a recueilli un large soutien et représente une avancée importante.

La santé sexuelle et procréative, une question en lien avec la protection des droits de l'enfant, est également une priorité suisse, laquelle réaffirme que les filles ont le droit de disposer de leur corps et de ne pas subir de contrainte ni d'être exposées aux violences sexuelles. Pour que les filles puissent prendre des décisions éclairées concernant leur santé et la façon dont elles entendent disposer de leur corps, elles doivent avoir librement accès à une éducation complète à la sexualité mais aussi à la contraception et aux autres prestations de santé génésique ainsi qu'à l'avortement dans des conditions sûres.

La Suisse considère que l'un des principaux enjeux de la politique internationale consiste à améliorer la situation dans le monde pour les générations à venir. Si les enfants sont aujourd'hui parmi les membres les plus vulnérables de la société, ce sont eux qui, demain, lorsque nous aurons fait notre temps, auront la responsabilité de trouver des solutions. Ils méritent donc que nous leur donnions la priorité tout autant qu'ils méritent de grandir dans un environnement protecteur, éducatif et mobilisateur. Continuons à donner le meilleur de nous-mêmes pour que, selon les termes de la Convention relative aux droits de l'enfant, l'intérêt supérieur de l'enfant soit une considération primordiale.

Monsieur le Président,

En guise de conclusion, permettez-moi d'annoncer que la Suisse, en collaboration avec la Fondation Terre des Hommes, organisera à Genève en janvier 2015 un Congrès mondial sur la justice juvénile. Ce congrès mondial aura pour objectif de promouvoir la mise en œuvre des nombreux standards applicables dans le domaine, l'échange de bonnes pratiques et la coopération technique, tout en mettant l'accent sur le concept de justice restauratrice.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr. Chair,

Switzerland commends the different mandate holders in the field of the rights of the child for their mutually supportive and complementary collaboration. The results of the report of the Secretary General on the collaboration within the United Nations system on child protection underline that the complementary mandates are well coordinated and mutually support each other in contributing to the advancement of the child rights agenda.

Mr. Chair,

We join the Special Representative of the Secretary General on Children and Armed Conflict's appeal to all States that have not yet done so to ratify the Optional Protocol to the Convention on the Rights of the Child on the involvement of children in armed conflict and reach out to the spheres of their influence to contribute to ending the suffering of children caught up in situations of armed conflict.

The development of the Lucens Guidelines for Protecting Schools and Universities from Military Use during Armed Conflict is an important step towards ensuring that these locations will not be used for military purposes, should a conflict situation arise.

In situations of armed conflict, post-conflict, disaster and post-disaster systematic and widespread sexual and gender-based violence are common and perpetrators often go unpunished. Switzerland calls for an enhanced commitment to end persisting impunity, especially for crimes against not only girls, but all children in the context of armed conflicts and situations of disaster. It is the responsibility of states to ensure effective investigations, prosecutions and the punishment of all perpetrators.

Mr. Chair,

The defence and promotion of the rights of girls is also a priority for Switzerland at the domestic as well as at the international level. While great progress has been made establishing coherent human

rights systems, worldwide gender disparities persist. Achieving gender equality would unleash the full potential of half the world's population and seriously contribute to poverty eradication, sustainable development, peace and security as well as human rights.

Switzerland welcomes the ongoing efforts towards ending early and forced marriage, a serious human rights violation and harmful traditional practice causing lasting physical and mental harm to victims. The widely supported first ever resolution on child, early and forced marriage adopted by the Human Rights Council in September of this year is an important step.

A Swiss priority, also in the connection to protecting the rights of girls, is sexual and reproductive health. Switzerland reaffirms that girls have the right to control their bodies and to be free from coercion and sexual violence. Enabling girls to make informed decisions about their health and bodies means they must on the one hand have full access to comprehensive education regarding sexuality, and on the other have access to contraception, sexual and reproductive health services as well as safe abortions.

Switzerland regards one of the main purposes of international policy as the improvement of the situation of the world for future generations. Not only are they today a part of the most vulnerable members of society, but they will tomorrow also bear the responsibility of solution finding once we have served our time. Children therefore deserve to receive our prioritised attention and to grow up in a protective, educative and inspiring environment. Let us continue with uttermost engagement to work towards ensuring that in the words of the Convention on the Rights of the Child, "the best interests of the child shall always be a primary consideration".

Mr. Chair,

To conclude, allow me to announce that Switzerland, in cooperation with the Terre des Hommes Foundation, will organize in Geneva in January 2015 a World Congress on Juvenile Justice. This World Congress will have as main objectives to promote implementation of the comprehensive applicable standards, the exchange of good practices and technical cooperation, while putting emphasis on the concept of restorative justice.

Thank you.